



HAL
open science

Stratégies d’ancrage des immigrants kéralais (Inde du Sud) dans les villes des Emirats Arabes Unis.

Philippe Venier

► **To cite this version:**

Philippe Venier. Stratégies d’ancrage des immigrants kéralais (Inde du Sud) dans les villes des Emirats Arabes Unis.. Maghreb-Machrek, 2009, pp.121-138. 10.3917/machr.199.0121 . halshs-00688914

HAL Id: halshs-00688914

<https://shs.hal.science/halshs-00688914>

Submitted on 18 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégies d’ancrage des immigrants kéralais (Inde du Sud) dans les villes des Emirats Arabes Unis.

Philippe Venier, Université de Poitiers, Migrinter¹.

Introduction

Les villes des Émirats Arabes Unis sont peuplées en grande majorité d’étrangers de diverses origines. Ces populations immigrées forment non seulement l’essentiel de la main d’œuvre dans tous les secteurs économiques mais représenteraient également plus de 85 % des habitants du pays. Depuis le milieu des années 1980, ce sont les flux migratoires en provenance d’Asie du Sud qui dominent. Les ressortissants de cette région du monde constituent dès lors plus de la moitié de la population totale.

Situation démographique unique, avec une population de nationaux largement minoritaire, ces villes connaissent par ailleurs une autre spécificité en raison d’une migration internationale de travail exclusivement contractuelle et temporaire. Autrement dit, cette main d’œuvre fait l’objet d’un renouvellement continu sur la base de contrats de travail à durée limitée.

Si ce principe migratoire reste toujours en vigueur, de nouvelles stratégies migratoires apparaissent. Profitant d’une évolution des politiques d’immigration ainsi que d’opportunités économiques liées à l’accélération des processus de mondialisation et de métropolisation des cités-États, les durées de séjour tendent à s’allonger parmi certaines catégories de migrants. Par ailleurs, cette force de travail qui n’était composée que de personnes seules il y a une vingtaine d’années, se diversifie par la présence plus marquée de couples et de familles. Dans ce cas, les projets migratoires prennent alors la forme d’installations à long terme, d’ancrages socio-économiques plus durables.

Ces stratégies de regroupement familial sont fortement influencées par les dynamiques de développement économique propre à chaque cité-État. Tandis que celles situées sur la côte occidentale du pays connaissent des tensions croissantes dans le secteur de l’immobilier, l’affirmation économique encore récente des villes de la côte orientale offre une plus grande accessibilité en matière de logement.

¹ Enquêtes de terrain réalisées dans le cadre du programme CITADAIN financé par l’ANR.

Cet article se propose d'appréhender ces ancrages par le regroupement familial dans la population indienne et plus précisément dans celle originaire du Kérala, petit État de l'Inde du Sud. Numériquement la plus importante et une des plus anciennement présentes aux Émirats Arabes Unis, cette communauté est en effet concernée par des changements significatifs de stratégies migratoires. Après avoir évoqué les caractéristiques de l'immigration kéralaise, contextes et facteurs de modification des projets migratoires seront abordés avant d'analyser la diversité socio-spatiale des logiques d'ancrage dans les villes des Émirats Arabes Unis.

Une large majorité d'indiens originaires du Kérala

Constituant environ 1,2 million de personnes sur une population totale de 4,6 millions², la communauté indienne représente un fait marquant dans le paysage social des villes des Émirats Arabes Unis. Cependant, lorsque l'on s'interroge sur l'origine de ces migrants, le Kérala s'impose de façon prépondérante. En effet, le nombre de ressortissants de ce petit État de l'Inde du Sud est estimé à 0,7 million de personnes³. Autrement dit, près de 60 % des immigrés indiens sont des Kéralais, alors même que les habitants de cet État ne constituent que 3 % de la population du sous-continent indien. Ils représentent ainsi plus de 15 % des habitants des Émirats Arabes Unis. La particularité des relations migratoires entre le Kérala et les Émirats Arabes Unis ne se limite pas à cette simple dimension quantitative. Contrairement aux autres États indiens, l'émigration internationale au Kérala s'oriente presque exclusivement vers le Golfe arabo-persique : neuf émigrants kéralais sur dix vivent dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe⁴ (C.C.G.). Ce tropisme moyen-oriental est encore plus prégnant en ce qui concerne les Émirats Arabes Unis puisque ce pays accueille à lui seul plus de 40 % des Kéralais expatriés dans le Golfe depuis le début des années 2000⁵.

² Sources : Consulate General of India, Dubai, January 2004; *Population et Société*, n°414, 2005.

³ Zachariah K.C., Irudaya Rajan S. (2004) *Economic Consequences of Emigration in Kerala. Emigration and Unemployment*, Working Paper I: Economic Consequences of Gulf Migration in South Asia, case Studies of Kerala and Sri Lanka, Centre for Development Studies, Thiruvananthapuram, Kerala, South Asian Network of Economic Institutes, New Delhi.

Les dernières statistiques disponibles font état de 730 000 Kéralais vivant aux Emirats Arabes Unis. (Zachariah K.C., Irudaya Rajan S., 2007, *Migration, Remittances and Employment. Short-term Trends and Long-term Implications*, Working paper n° 395, C.D.S., Thiruvananthapuram, Kerala, December 2007 (www.cds.edu).

⁴ Plus précisément : plus de 95 % des années 1970 aux années 1990 et encore 89 % en 2004 et 2007.

⁵ Soit 41 % en 2003 et 44,5% en 2007.

Trois vagues migratoires en trente ans

Cette relation migratoire étroite s'inscrit dans des liens historiques millénaires tissés de part et d'autre de l'Océan Indien. Ce n'est cependant qu'à partir du milieu des années 1970 qu'un changement de dimension s'opère dans la dynamique migratoire entre le Golfe arabo-persique et l'Inde du Sud. Depuis lors, trois vagues migratoires vont se succéder.

La première est consécutive au boom pétrolier des années 1973-74. Les Émirats Arabes Unis, nouvellement indépendants, mettent en place d'ambitieuses politiques de développement économique basées sur l'industrialisation, le secteur de la construction, l'amélioration des infrastructures et des services⁶. Le manque de main-d'œuvre nationale conduit alors à faire appel à l'immigration. Le choix d'ouvrir les marchés de l'emploi aux populations d'origine sud-asiatique répond alors à trois exigences : une main-d'œuvre régionale insuffisante, celle venant d'Asie du Sud plus docile et moins revendicative en terme de salaire et de droits, et enfin, la possibilité de contrôler les flux par une immigration exclusivement temporaire et contractuelle. Au début des années 1980, entre 80 et 100 000 ressortissants kéralais travaillaient aux Émirats Arabes Unis⁷.

La deuxième vague migratoire intervient juste après 1991. Le départ ou/et l'expulsion de centaines de milliers de travailleurs de pays arabes ayant « soutenu » l'Irak, ainsi que le ralentissement des recrutements d'Asie du Sud-Est et de l'Est offrent de nouvelles opportunités de travail pour les sud-asiatiques. En 1998, 420 000 Kéralais résidaient alors aux Émirats Arabes Unis⁸.

Depuis le début de la décennie, on assiste à un nouvel accroissement des flux migratoires en provenance du sous-continent indien. Les événements de 2001 et 2003 vont faire des pétromonarchies du Golfe un pôle de relative stabilité politique et économique à l'échelle régionale. Parallèlement, l'augmentation des cours du brut et l'intensification des processus de mondialisation et de métropolisation des principales villes des Émirats Arabes Unis génèrent une importante croissance économique, notamment du commerce international, de l'industrie, des services et des activités immobilières.

Un positionnement plus favorable sur le marché de l'emploi

Au-delà d'un accroissement du nombre d'expatriés kéralais, la troisième vague migratoire a eu pour effet de modifier leur positionnement sur le marché du travail. Jusqu'aux années

⁶ Beaugé Gilbert (1991) Les migrations au Moyen-Orient : tendances et perspectives, *Les migrations dans le monde arabe. ss dir de Beaugé G. et de Buttner F*, Ed. du CNRS, société arabes et musulmanes, N° 4, pp. 9-28.

⁷ Department of Economics and Statistics, Government of Kerala, 1982.

⁸ Zachariah, Mathew, Irudaya Rajan, 2003.

1990, au sein de la communauté indienne, ces derniers occupaient en majorité des emplois à faible qualification dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et surtout des services (Venier, 2003 : 252). En d'autres termes, les Kéralais représentaient la principale force de travail indienne peu ou pas qualifiée.

Or, depuis quelques années, force est de constater une élévation générale des niveaux de qualification et par là même une part plus importante d'emplois qualifiés (responsables administratifs, comptables, techniciens supérieurs, ingénieurs, chefs d'entreprise,...)⁹. En l'absence de statistiques dans le pays d'accueil, une simple donnée issue d'une étude menée au Kérala met en évidence cette évolution: en 1998, 10,5 % des Kéralais émigrés dans le Golfe étaient titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Cinq ans plus tard, ils représentaient près d'un cinquième du total des migrants (19,4 %). Parallèlement, la part de ceux sans qualification diminuait de plus de 10 % (Zachariah, Rajan, 2007 :32).

Précisons qu'il ne s'agit pas de changements d'emploi dans le pays d'accueil (les possibilités sont en effet très limitées, cf infra), mais plutôt d'une sélectivité plus grande des contrats de travail par les nouveaux candidats à l'expatriation, en meilleure adéquation avec leur niveau de formation. Il faut y voir ici les conséquences de plus de trente ans d'intense émigration internationale dans le pays d'origine. Alors que dans les années 1970 et 1980, les transferts financiers s'orientaient essentiellement dans le foncier et l'habitat, la décennie suivante le secteur de l'éducation et de la santé étaient largement privilégiés (Venier, 2003).

Par ailleurs, ce glissement général de la communauté kéralaise vers des emplois plus qualifiés a renforcé et fait émerger d'autres filières migratoires en Inde du Sud. Aujourd'hui, les aires de recrutement de main-d'œuvre non qualifiée tendent en effet à s'orienter vers les États voisins du Kérala, nommément le Tamil Nadu et l'Andhra Pradesh¹⁰.

Une des principales conséquences de cette évolution récente du positionnement professionnel des migrants kéralais, se traduit par un changement des stratégies migratoires. En effet, jusqu'à la fin des années 1990, la migration reposait exclusivement sur le principe d'une expatriation temporaire avec pour objectif, d'une part, d'améliorer les conditions de vie de sa

⁹ Entretiens auprès de chefs d'entreprises, de responsables d'associations et de représentants de la communauté kéralaise, réalisés aux Emirats Arabes Unis en mai et novembre 2004 puis en octobre-novembre 2007.

¹⁰ Un exemple illustre précisément cette « délocalisation » régionale à l'échelle de l'Inde du Sud : lors de nos enquêtes de terrain, nous avons rencontré un Kéralais responsable de la DRH d'une grande entreprise du bâtiment : il était alors chargé de recruter 700 ouvriers non qualifiés en Inde. Il nous précisa alors qu'il était hors de question d'envoyer ces contrats de travail au Kérala parce qu'il n'y aurait aucun candidat et que cela « ternirait » son image... Il recherchait donc des Tamouls (Tamil Nadu) ou des Telugu (Andhra Pradesh). Dans la même situation il y a une dizaine ou une quinzaine d'années, notre interlocuteur aurait immédiatement envoyé ces contrats dans son village du Kérala...

famille restée dans le pays d'origine et, d'autre part, de s'assurer une meilleure position socio-économique après le retour définitif. Si ce principe concerne encore la majorité des migrants, on assiste toutefois à l'émergence de nouvelles stratégies parmi les catégories professionnelles les plus qualifiées. Les temps de résidence s'allongent par le renouvellement multiple du contrat de travail ou passage du salariat à l'entrepreneuriat¹¹. Ces formes d'installation à plus long terme se manifestent en premier lieu par le regroupement familial.

Evolution des stratégies migratoires : les facteurs d'ancrage par le regroupement familial

La mise en évidence de nouvelles logiques d'ancrage par le regroupement familial s'illustre à travers les données concernant les migrations féminines. De façon générale, les différenciations de genre sont une des caractéristiques de la migration asiatique vers les pays du Golfe. L'immigration en provenance du Sri Lanka et des Philippines est essentiellement constituée de femmes tandis que celle du Pakistan ou de l'Inde est très largement masculine. Pour le Kérala, jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, les hommes représentaient entre 91 et 95 % des expatriés (Venier, 2003 : 206).

La surreprésentation masculine tend toutefois à diminuer depuis quelques années. En 2003, la proportion de femmes avait presque doublé par rapport à 1998, passant ainsi de 9 % à 17 % (Zachariah, Rajan, 2007 : 64). Parallèlement, le pourcentage de femmes mariées n'a pas varié (de 75 à 80 % des émigrantes). En valeur absolue, le nombre d'épouses vivant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe est donc passée de 90 000 à 200 000 en cinq ans. Rapportée à la place des Émirats Arabes Unis dans l'émigration kéralaise, une simple péréquation permet d'estimer qu'il y a eu plus qu'un doublement du nombre de femmes mariées entre 1988 et 2003 (d'environ 35 000 à 80 000 personnes)¹². Or, contrairement aux autres migrations féminines évoquées ci-dessus, il n'existe quasiment pas de femmes mariées vivant seules dans le Golfe. Autrement dit, le nombre de femmes mariées nous donne *de facto* le nombre de couples immigrés. Ces quelques statistiques sont par ailleurs corroborées par les entretiens conduits auprès de leaders de la communauté résidant dans les différentes villes d'enquête ; que ce soit à Doubaï, Chârdjah, Adjmân ou Foudjaïrah, on constate un accroissement sensible des familles kéralaises depuis le début des années 2000. Les

¹¹ Venier, 2007, "From Kerala to the UAE : the development of entrepreneurial initiatives. Emerging trends in a mature labour migration system." Article en ligne: <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00324540/fr/>.

¹² Ces valeurs sont très certainement sous estimées car la migration féminine est beaucoup moins importante en Arabie Saoudite, deuxième pays d'immigration des Kéralais après les Émirats Arabes Unis.

estimations font état d'une proportion de l'ordre de 10 à 12 % des expatriés kéralais. Plusieurs facteurs ont été à l'origine de ces changements de stratégies migratoires par le regroupement familial.

Les dispositifs législatifs

La première des dispositions – connue de tous les travailleurs immigrés - donnant droit à candidater pour le regroupement familial concerne le niveau de revenu. Précisément, il faut pouvoir justifier d'un revenu mensuel égal ou supérieur à 4000 dirhams émiratis (environ 700 euros) ou d'au moins 3000 dirhams (520 euros) si le logement est fourni par l'employeur (accommodation free)¹³. La famille du salarié remplissant cette condition a alors le droit de résidence pour une durée de trois ans, renouvelable. De plus, depuis 2001, il est possible pour le migrant d'être lui-même le sponsor (kafil) de sa femme et de ses enfants si ces derniers ont moins de 18 ans (ou plus de 18 ans en étant scolarisés dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le gouvernement).

Ce droit défini par le montant du salaire permet naturellement d'exclure la plupart des migrants. Mais il faut y voir également un moyen d'offrir des conditions de vie sociale et affective plus décentes pour les plus aisés. Dans ce sens, cette ouverture, cet assouplissement législatif, répond à un souci d'attirer puis de garder les plus qualifiés, en particulier ceux du sous-continent indien. Deux remarques modèrent cependant ces dispositions très exclusives pour les uns et (relativement) attractives pour les autres. En effet, des 'arrangements' avec l'employeur sont fréquents pour les migrants dont le salaire est proche de la limite autorisée. Cela est particulièrement vrai dans les Émirats du Nord (Oumm al Qaiwaïn et Ras al Khaïmah) et de la côte Est (Foudjaïrah) où le coût de la vie est moins élevé qu'ailleurs. À contrario, il ne suffit pas de gagner plus de 3000 ou 4000 dirhams pour être admissible... Sans que la loi le précise, l'administration contrôle la profession du demandeur et le statut de l'entreprise avant d'accepter le regroupement familial. En clair, certaines professions sont exclues (chauffeurs de taxi, chefs de chantiers, cadres de petites entreprises dirigées par des immigrés, etc.). On a donc de toute évidence une législation doublement sélective.

Celle-ci s'inscrit dans une évolution plus large de la politique d'immigration mise en place aux Émirats Arabes Unis. Deux domaines ont alors fait l'objet d'une attention particulière : l'emploi des plus qualifiés et l'entrepreneuriat des migrants. Dans le premier cas, deux mesures gouvernementales ont vu le jour au début des années 2000 : la première en 2001 stipulait que seules certaines catégories de salariés - disposant d'un diplôme - pouvaient

¹³ Voir www.dnrd.gouv.uae, site du Department of Naturalization and Residence où se trouve toute la réglementation relative aux expatriés (rubrique : Residence permits for families of expatriates in UAE)

changer de sponsor (et donc d'emploi) ; la seconde en 2003 précisait que les nouveaux candidats à l'immigration devaient être titulaires au moins d'un diplôme équivalent au brevet des collèges. L'objectif étant d'accroître la « qualité » d'une partie des flux migratoires. Ces mesures ont bien évidemment favorisé l'arrivée de migrants plus qualifiés et, pour ce qui touche l'Asie du Sud, le Kérala s'est ainsi retrouvé avec de sérieux avantages comparatifs !

Les autres dispositions concernant l'entrepreneuriat ont été mises en place progressivement depuis le début des années 1990 : succinctement évoquées, elles offrent la possibilité aux entrepreneurs étrangers d'être le sponsor indirect de ses salariés, de ne plus être sponsorisé dans les free zones, de disposer de divers avantages en terme d'investissement et de partenariat avec un ressortissant émirati¹⁴.

À travers la présentation de cet ensemble de mesures, on constate que l'objectif essentiel – voire unique - de la politique d'immigration des Emirats Arabes Unis est de servir au mieux le développement économique en fluidifiant le marché de l'emploi des plus qualifiés, en régulant les flux migratoires de migrants non qualifiés et en soutenant les initiatives entrepreneuriales. Et si cela a grandement influencé les recompositions migratoires des Kéralais depuis une décennie, d'autres facteurs inhérents à l'importance numérique de la communauté et à son inscription dans le temps ont indéniablement agi en faveur d'un ancrage plus important.

Un désir de mieux vivre le temps de sa migration

Avec la troisième vague migratoire, un changement fondamental dans la conception de la vie d'expatrié s'est opéré parmi certains migrants les plus qualifiés. Ce changement pourrait se résumer en une phrase, maintes fois exprimée lors des entretiens : « *I want a life here !* »¹⁵. Ainsi, cette génération n'a plus comme unique obsession de limiter drastiquement ses dépenses pendant le temps de sa migration afin d'envoyer le plus possible de remises en Inde. Elle désire faire partie de la société de consommation dans laquelle elle vit. Pour s'en rendre compte, il suffit simplement d'aller dans les centres commerciaux et les hypermarchés pour classes moyennes, ou encore de sillonner les nombreuses autoroutes urbaines aux heures de pointe, pour voir cette présence ostentatoire des Kéralais. Autrement dit, ces derniers sont devenus visibles dans l'espace public et plus encore dans les espaces marchands. Ce qui n'était le fait que d'une minorité de jeunes migrants célibataires les décennies précédentes s'est généralisé parmi les cadres, célibataires ou mariés.

¹⁴ Venier, 2007, "From Kerala to the UAE : the development of entrepreneurial initiatives. Emerging trends in a mature labour migration system." Article en ligne: <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00324540/fr/>.

¹⁵ Autre variante entendue : « *Savings are secondary, you know we have only one life !* »

Cette nouvelle perception de la migration résulte moins d'une évolution de la société émiratie que de celle du Kérala, modelée par plus de trente ans d'émigration massive. C'est en effet au début des années 1990 que l'image du migrant se modifie peu à peu, alors que débute la deuxième vague migratoire et que les premiers retours massifs commencent. Les Kéralais vivant dans les '*Gulf pockets*'¹⁶ découvrent les réalités de l'expatriation dans le Golfe avec les premiers témoignages d'ex-migrants qui évoquent leur travail, leurs frustrations et leurs privations guidées par l'obsession permanente d'épargner, leur absence de vie tout simplement. De plus, il n'est pas rare de voir une paupérisation des foyers d'ex-migrants en raison d'épargne dilapidée par les membres de la famille, de dépenses ostentatoires dans des demeures somptueuses mais vides, dans des terres mal gérées en l'absence du migrant... Bref, le mythe des *success stories* s'écroule. Toutes ces réalités sont alors relayées par la presse, les travaux d'universitaires, les rapports de travailleurs sociaux, les discours d'hommes politiques et surtout les films (le Kérala est connu pour son importante production de films 'sociaux'). Ceux qui partent dans les années 1990 savent tout cela. Mais il n'y a que peu d'alternatives¹⁷ avec un taux de chômage le plus élevé de l'Inde (plus de 25 % de la population active jusqu'au début des années 2000). C'est dans ce contexte d'incertitude, de réussite plus risquée, plus hypothétique, que les projets migratoires se sont modifiés au tournant du siècle. Des changements dans les rapports de genre accentuent par ailleurs ces mutations. L'élévation générale du niveau d'éducation a également concerné les femmes¹⁸. Et ces dernières – contrairement à leurs aînées – ne veulent plus rester seules au Kérala. En effet, à l'instar de la dégradation du mythe de la réussite évoqué ci-dessus, s'est diffusée dans l'opinion l'image de femmes de migrants en grandes difficultés affectives et psychologiques : importance des responsabilités familiales, autonomisation financière et interventions dans l'espace public mal acceptées par la société patriarcale, enfants perturbés par l'absence de leur père, tensions avec la belle-famille, etc. Les jeunes femmes mariées sont donc plus nombreuses à vouloir vivre avec leur mari dans le Golfe. Et cela d'autant plus que des opportunités d'emploi s'ouvrent (infirmières, secrétaires, employées dans le secteur tertiaire) et qu'un double salaire est bien souvent nécessaire. Plus largement, l'émigration des femmes mariées s'inscrit dans une logique de développement de la famille nucléaire au dépend de la famille élargie.

¹⁶ Terme commun au Kérala désignant les régions d'intense départ vers le Golfe (entre un quart et la moitié des foyers ayant au moins une personne y travaillant).

¹⁷ Les migrations internes se réduisent fortement par l'instauration de quotas officiels à l'encontre des Kéralais dans les autres Etats de l'Inde.

¹⁸ Les stratégies d'éducation des filles sont en relation directe avec les stratégies matrimoniales. Plus leur niveau de formation est élevé, meilleur est le parti pris dans le mariage (accès au 'marché' des fiancés diplômés). En l'espace d'une quinzaine d'années, le standard pour une bonne alliance matrimoniale est passé du Brevet des collèges au Baccalauréat.

Enfin, un dernier facteur a grandement facilité ces transformations sociales : il s'agit de l'accroissement du nombre de lignes aériennes. Depuis 1999, un troisième aéroport international s'est ouvert au Kérala, État longeant l'Océan Indien sur 550 kilomètres... Aujourd'hui, plus d'une dizaine de compagnies aériennes assurent des vols quotidiens entre toutes les grandes villes du Golfe et le nord (Kozhikode), le centre (Cochi) et le sud du Kérala (Thiruvananthapuram). Associé à la baisse des coûts de transport, cela a fortement accru la fréquence des retours saisonniers. Autrement dit, l'espace-temps de ce champ migratoire s'est considérablement contracté¹⁹. La migration est de moins en moins perçue comme un éloignement et une rupture avec le pays d'origine. À ce propos, il n'est pas rare d'entendre dire au Kérala que le Golfe est moins 'à l'étranger' que les États du nord de l'Inde. « Doubaï, c'est la capitale du Kérala ! » est l'expression la plus souvent entendue. L'importance numérique de la communauté kéralaise et surtout les manifestations de l'indianité dans les villes émiraties jouent un rôle essentiel dans cette perception.

Une 'indianité' prononcée des villes émiraties

Lorsque l'on arrive aux Emirats Arabes Unis, on est tout de suite frappé par la présence importante des Indiens et en particulier des Kéralais²⁰. Présence qui se manifeste non seulement dans la rue (piétons ou conducteurs) mais également dans les magasins, les administrations diverses, les zones industrielles et commerciales, les espace de loisirs, etc. Au-delà de ces premiers marquages socio-spatiaux de l'indianité des villes émiraties, un environnement social et culturel indien s'est rapidement et fortement développé depuis une quinzaine d'années. Sans rechercher l'exhaustivité, nous n'évoquerons ici que quelques éléments qui ont joué et jouent encore un rôle essentiel dans les stratégies d'ancrage des familles kéralaises.

Au tout premier plan, il y a les associations communautaires, présentes dans toutes les villes des Émirats. Souvent simplement nommées *Indian Association* ou *Indian Club*²¹, elles sont pour la plupart dirigées et fréquentées par des Kéralais. Spectacles de danse, de musique, de chants, repas collectifs, compétitions sportives ou conférences constituent les manifestations principales. Mais ces associations sont également des annexes consulaires : un ou deux jours par semaine, les fonctionnaires de l'ambassade y proposent leurs services. Parallèlement, elles

¹⁹ Les relations sont également devenues beaucoup plus aisées grâce au téléphone portable et à l'internet.

²⁰ Pour un œil un peu averti, il est aisé de distinguer par leurs traits phénotypiques et leur couleur de peau les Indiens du Nord (Aryens) de ceux du Sud (dravidiens). Et parmi ces derniers, les cols blancs sont presque toujours des Kéralais.

²¹ Il est étonnant que ces associations ne mettent pas en avant leur identité kéralaise dans leur dénomination alors même que les Kéralais vous diront souvent qu'ils sont d'abord Kéralais et ensuite Indiens (dans le Golfe comme en Inde d'ailleurs).

viennent en aide à leurs ressortissants en cas de décès (formalités, rapatriement du corps), d'emprisonnement ou de clandestinité. Si ce sont surtout des lieux de rencontres quotidiennes ou hebdomadaires des familles, on y croise également de nombreux travailleurs immigrés, seuls, venus pour des raisons administratives ou pour assister à divers spectacles (fête nationale, les trois fêtes religieuses du Kérala – hindoue, chrétienne et musulmane, fête des lumières).

Viennent ensuite les institutions éducatives indiennes. Selon les témoignages recueillis, leur nombre a doublé depuis le milieu des années 1990 à Doubaï et Chârdjah. Dans les Émirats du nord (Oumm al Qaiwaïn et Ras al Khaïmah) et de l'Est (Foudjaïrah) ce sont les inscrits qui ont doublé en quelques années. La particularité de ces écoles est qu'elles proposent toutes des cursus kéralais à côté de ceux nationaux, disposition indispensable pour ces institutions privées si elles veulent avoir des élèves²². Il est donc possible de faire l'ensemble de sa scolarité aux Émirats et qu'elle soit reconnue au Kérala et en Inde. Cette continuité du cursus a indéniablement agi sur les stratégies migratoires des familles kéralaises, notamment pour les expatriés les plus qualifiés. Les classements au baccalauréat des lycées du Golfe étant intégrés à ceux de l'Inde, il est en effet possible d'accéder à l'enseignement supérieur en Inde.

Enfin, la diversité et le dynamisme des productions culturelles kéralaises sont un fait marquant aux Émirats Arabes Unis. Dans le domaine des médias, chaque ville dispose d'au moins une radio locale émettant en malayalam (langue du Kérala). Il existe également plusieurs chaînes de télévision dont les studios sont soit au Kérala soit à Doubaï ou Abou Dabi. Les quotidiens et magazines sortent en même temps dans les deux pays. Par ailleurs, la musique, les films, les produits alimentaires et autres objets indiens, sont partout présents.

Spatialement, ces manifestations de l'indianité se traduisent par l'existence de '*little Kerala*' dans les principales villes émiraties²³. À Doubaï, le quartier commerçant de Karama en est le plus ancien²⁴. Un autre est en cours de constitution à Qusaï, nouveau quartier résidentiel et commercial dans la proche périphérie (au nord de l'aéroport de Doubaï); il est principalement composé de cadres kéralais. À Chârdjah, c'est dans les îlots autour de Rolla Square que se concentrent les Kéralais. Dans les plus petits Émirats, en revanche, il n'existe pas de *little Kerala*; la population et les activités sont en effet plus dispersées et mélangées aux autres

²² Dans le cadre de la constitution fédérale de l'Union indienne, les Etats ont pouvoir en matière d'éducation. Mais ils se doivent également de dispenser les cursus reconnus à l'échelle nationale.

²³ Très brièvement, les marqueurs les plus évidents de ces *little Kerala* sont les types de commerce, la densité d'inscriptions et d'affichages en malayalam.

²⁴ On assiste actuellement à une rapide diversification ethnique de ce quartier qui devient donc beaucoup moins communautaire.

communautés immigrées. Cette différenciation spatiale de l'indianité entre les Émirats se manifeste également dans les stratégies d'ancrage familial.

Des dynamiques de regroupement familial spatialement différenciées

Si pour l'ensemble des Émirats Arabes Unis l'installation de familles kéralaises s'est fortement et régulièrement accrue depuis une décennie, il semble que l'on assiste à un ralentissement de cette croissance²⁵. Dans chaque ville d'enquête, les entretiens montrent qu'un changement s'est opéré vers 2004-2005. Néanmoins, les évolutions concernant le regroupement familial sont nettement différenciées d'un Émirat à l'autre. Deux espaces aux dynamiques migratoires spécifiques peuvent être mis en évidence.

La conurbation Doubaï-Chârdjah-Adjmân : une remise en question des regroupements familiaux ?

« S'il y a de plus en plus de familles kéralaises installées à Chârdjah ? Mais c'est le contraire ! Les femmes et les enfants rentrent au pays. Seuls les plus aisés peuvent rester ; et encore, ils viennent maintenant vivre à Chârdjah car ça leur est devenu impossible de vivre à Doubaï ! » En quelques phrases, le président de l'association indienne de Chârdjah avait tout résumé²⁶.

C'est au tout début des années 2000 que commence le déménagement des cadres moyens vers Chârdjah, Émirat limitrophe de Doubaï. L'augmentation rapide des loyers et du coût de la vie les obligent en effet à s'éloigner de leur lieu de travail. L'accroissement du trafic et les congestions engendrées sur les autoroutes de la conurbation en sont les manifestations les plus marquantes. Corrélativement, Chârdjah connaît un boom de l'immobilier sans précédent, à l'image de Doubaï mais pour les classes moyennes. L'urbanisation commence tout d'abord à miter les espaces désertiques en limite sud de la ville. Les quelques îlots d'immeubles sont peu à peu rejoints par d'autres et aujourd'hui, une véritable forêt de gratte-ciel se dresse à l'entrée méridionale de l'Émirat. Depuis 2006, cette urbanisation verticale se diffuse vers le sud-ouest et l'ouest.

²⁵ Les dernières statistiques montrent que le nombre de femmes mariées émigrées dans les pays du CCG s'est stabilisé entre 2003 et 2007 (respectivement 202 000 et 200 600). Voir Zachariah K.C., Irudaya Rajan S., 2007, *Migration, Remittances and Employment. Short-term Trends and Long-term Implications*, Working paper n° 395, C.D.S., Thiruvananthapuram, Kerala, December 2007 (www.cds.edu).

²⁶ Entretien du 25 octobre 2007.

C'est à la même époque que le phénomène observé à Doubaï quelques années plus tôt s'enclenche également à Chârdjah. Les déménagements se font alors vers l'Émirat d'Adjmân, qui connaît actuellement un fort accroissement de sa population et de son urbanisation. Cet 'effet domino' tend d'ailleurs à s'étendre au-delà de la conurbation Doubaï-Chârdjah-Adjmân et commence à toucher Oumm al Qaïwâin et plus au nord Ras al Khaïmah. Dans une moindre mesure toutefois en raison des distances au lieu de travail et des difficultés à trouver un logement (l'offre ayant du mal à suivre la demande).

Les mobilités intra-urbaines décrites ci-dessus entraînent d'autres : le retour des familles au Kérala, en particulier pour les cadres les plus modestes. Le seuil légal de 4000 Dirhams de salaire mensuel autorisant le regroupement familial est devenu largement insuffisant. Il faut maintenant disposer du double pour subvenir à ses besoins. Les loyers ont en effet fortement augmenté depuis quelques années. Cette augmentation s'est propagée du sud au nord de la conurbation. Et même si les loyers sont encore environ deux fois moins chers à Adjman qu'à Doubaï, à standing égal, ils enregistrent actuellement une hausse sensible. Pour les locataires l'augmentation du loyer est généralement annoncée quelques mois avant la fin du bail annuel. Au renouvellement de ce dernier, le migrant doit payer le montant annuel de sa location. D'autres surcoûts viennent s'ajouter à celui du logement. En l'absence totale de transport en commun, l'allongement des distances au travail induit par le déménagement entraîne l'achat d'une voiture. Les frais de scolarité et le coût de la vie ont également connu une importante augmentation. Tout ceci s'inscrit dans le cadre d'une forte inflation depuis trois ans : celle-ci était de 10,5 % en 2005, 9,3 % en 2006 et est estimé entre 8 et 11 % en 2007²⁷.

Dans ce contexte, la réponse des salariés les plus qualifiés pourrait être de changer de travail pour améliorer leur revenu ou se rapprocher de leur domicile (lorsqu'il s'agit de Chârdjah ou d'Adjman), comme la législation les y autorise. Mais cela n'est possible qu'après l'obtention d'un Certificat de Non Objection (N.O.C.) délivré par l'employeur. Or, les tensions sur le marché du travail des cadres entraînent, dans la plupart des cas, un refus de l'entreprise. Dans les faits, il est donc quasiment impossible de répondre à l'augmentation du coût de la vie par une mobilité professionnelle.

Plus largement, les avantages financiers de l'expatriation deviennent moins intéressants. Premièrement, parce que le dirham - indexé sur le dollar²⁸ - se déprécie et qu'en revanche la roupie indienne s'apprécie. Fin 2007, le change donnait 10 roupies alors qu'en 2005 et 2006 il était de 12 roupies. Deuxièmement, parce qu'en Inde les salaires des qualifiés augmentent

²⁷ Voir www.imarabe.org; www.leblogfinance.com; www.comparateur.over-blog.net.

²⁸ Cette indexation des monnaies des pays du CCG est actuellement sérieusement remise en question.

rapidement. Enfin, parce que le pouvoir d'achat est beaucoup plus avantageux en Inde que dans le Golfe. En conséquence, les rémunérations qui étaient quatre ou cinq fois plus élevées il y a seulement trois ou quatre ans, tendent globalement à se réduire.

Face à ces difficultés croissantes concernant le regroupement familial deux tendances générales se dessinent. Le nombre de familles avec enfant décroît progressivement de Doubaï à Adjmân. Les *Indian Schools* constatent ainsi une stabilisation de leurs effectifs depuis deux ou trois ans, notamment celles qui accueillent des élèves de la classe moyenne. Pour les couples sans enfants, en revanche, il semble que les demandes de regroupement familial soient encore en augmentation. Le problème du logement est en effet résolu par le développement des colocations. Des milliers d'annonces dans les journaux ou par affichettes collées dans les rues (écrites en anglais et en malayalam), proposent de sous-louer une chambre avec salle de bain à des jeunes couples. Ce sont en général des appartements de trois ou quatre chambres, cuisine et salle de séjour étant partagées. Ce système, déjà ancien à Doubaï, est devenu très fréquent à Chârdjah et commence à se répandre à Adjmân.

Cette évolution récente des stratégies d'ancrage des migrants kéralais révèle les dynamiques socio-spatiales à l'œuvre dans les villes de la côte ouest des Émirats Arabes Unis. La réduction progressive des classes moyennes d'expatriés vivant en famille constitue une remise en cause des politiques d'ouverture et de diversification sociale de l'immigration observées depuis le milieu des années 1990. Parallèlement, les mobilités par glissement du sud au nord de la conurbation entraînent une hiérarchisation socio-économique renforcée entre les villes de Doubaï, Chârdjah et Adjmân.

La façade orientale : un nouvel espace d'installation

Cinq villes bordent les quelques 70 kilomètres de littoral qui s'ouvrent sur la mer d'Oman. La principale, Foudjaïrah, se situe au centre et fait partie de l'Émirat du même nom. Au nord, Dibâ est rattachée à l'Émirat de Chârdjah. Entre ces deux villes, Khôr Fakkân est une enclave de l'Émirat de Foudjaïrah dans celui de Chârdjah. Enfin, au sud, Kalbâ et Khôr Kalbâ jouxtent la frontière omanaise. Séparés de la côte ouest par une chaîne de moyennes montagnes désertiques, ces espaces sont faiblement peuplés si on les compare à la côte occidentale. La population - essentiellement urbaine - de ces cinq entités urbaines est estimée à 200 000 habitants²⁹. La présence indienne y est cependant plus marquée. Les migrants du

²⁹ Pour les années 2006 ou 2007 : Foudjaïrah, Kalbâ et Khôr Kalbâ ≈ 120 000 hab. Dibâ ≈ 40 000 hab. Khôr Fakkân : ≈ 35 000 hab. Sources : municipalité de Foudjaïrah de Dibâ et Khôr Fakkân.

sous-continent représentent environ 35 % de la population totale, soit 70 000 ressortissants³⁰. Quant aux Kéralais, si leur proportion parmi les Indiens est identique à la moyenne nationale (environ 60 %), ils constituent plus de 20 % des habitants de la côte est.

Une autre spécificité émerge de ce paysage migratoire. Cette communauté est socio-économiquement ‘dominante’ au sein des expatriés indiens, contrairement aux villes de la côte ouest où cette position est occupée par la minorité gujaratie (de l’Etat du Gujarat en Inde du Nord). Ces villes et cet Émirat de Foudjaïrah sont en effet parmi les plus pauvres de la fédération. L’absence d’hydrocarbures, la faiblesse du secteur industriel et de l’économie marchande, jusqu’à une date très récente, n’ont pas nécessité la présence d’hommes d’affaires gujaratis. Les Kéralais, avec leurs compétences d’administrateurs ont, en revanche, occupé les postes clés dès la première vague migratoire. Et cela d’autant plus que la population autochtone n’avait aucune capacité dans ce domaine. Ainsi, bien que restant la principale force de travail indienne, une importante minorité de migrants qualifiés s’est constituée ; les Telugus (Andhra Pradesh), tamouls et pendjabis venant plus récemment se substituer en partie aux travailleurs kéralais³¹.

Très tôt donc, la proportion de familles a été plus importante qu’ailleurs aux Émirats Arabes Unis (à l’exception d’Al Aïn, oasis dépendant d’Abou Dabi, où la fonction publique est très développée, notamment dans les secteurs de l’éducation et de la santé). Toutefois, on observe également ici une augmentation sensible des regroupements familiaux depuis le milieu des années 1990. Mais, à la différence des autres cités-États de la côte occidentale, cette tendance se poursuit toujours.

L’évolution des effectifs d’élèves dans les écoles indiennes de la côte orientale est un des indicateurs les plus significatifs de cet accroissement continu du nombre de familles. L’*Indian School* de Foudjaïrah a été ouverte en 1980. En 1995, 500 élèves étaient inscrits. Dix ans plus tard ils étaient 950 et en 2007, 1250. Cette institution, qui dispense un cursus kéralais, a ainsi 85 % de ses élèves originaires du Kérala. *Our Own School* s’est implantée en 1990. Cette chaîne d’écoles, présente dans tous les Émirats, propose des cursus britanniques et indiens. En 2002, 1200 élèves la fréquentaient. Cinq ans plus tard les effectifs avaient augmenté de 60 %, soit 2000 élèves en 2007. La moitié d’entre eux sont Indiens et l’autre est constituée d’autochtones, en raison du cursus britannique. Enfin, une troisième institution

³⁰ La proportion d’Indiens dans la population des Emirats Arabes Unis étant de 25 %.

³¹ Ces informations ont été recueillies au cours de deux entretiens avec le ‘leader’ de la communauté kéralaise. Installé à Foudjaïrah depuis 1981, il est le gestionnaire de tous les biens de la famille régnante de l’Emirat de Foudjaïrah (les Al Sharqi).

éducative s'est ouverte il y a une quinzaine d'années. *Saint Mary School* offre des cursus indiens et kéralais (pas de données précises sur l'évolution des effectifs).

Le développement de ces écoles illustre les changements socio-économiques en cours sur la côte est. « *Depuis début 2007, il y a un développement rapide des activités économiques. La population augmente ; les loyers commencent à augmenter ; le trafic routier sur les avenues de la ville s'intensifie alors qu'il y a 6 ou 8 mois, c'était encore une petite ville très calme.* »

Ce kéralais, chef d'entreprise du bâtiment installé à Foudjaïrah depuis 1984, est bien placé pour évoquer ces changements. Il poursuit : « *Le boom de la construction a commencé il y a un ou deux ans. Ce sont les habitants de Doubaï et de Chârdjah qui en sont à l'origine. Ils empruntent à la banque pour faire des immeubles locatifs sur la côte est ; le montant du loyer étant pris par la banque jusqu'à la fin du remboursement. C'est un bon business car une forte augmentation des loyers est prévue d'ici un ou deux ans. Cela a déjà commencé. C'est plus rentable à Foudjaïrah que sur la côte ouest parce que les terrains et le coût de la construction sont encore abordables. La population d'ici [autochtones] est trop modeste pour pouvoir faire la même chose. Ils ont de la terre et ils la vendent. Seules 5 ou 6 familles émiratis sont très riches ici. Les autres sont de la middle and lower class.* »³²

Ces investissements dans l'immobilier vont de pair avec le formidable essor économique que connaît la région. Depuis quelques années, les ports de Foudjaïrah et de Khôr Fakkân sont devenus d'importantes plates-formes de transport multimodal de produits pétroliers et de conteneurs. Adossées à ces ports, des zones industrielles (dont la *Fujairah free zone*) se sont construites. Elles accueillent des raffineries, des centrales électriques et de désalinisation, des industries métallurgiques, des plates-formes de transformation et de conditionnement, des entrepôts, etc. Le développement du port du Foudjaïrah est mené dans le cadre d'une *joint venture* de la *Fujairah Port Authority* et la *Dubai Port Authority*. Pour Khôr Fakkân, il s'agit d'une collaboration entre l'Émirat de Foudjaïrah et celui de Chârdjah.

Plusieurs raisons expliquent cet accroissement des activités industrialo-portuaires sur la côte est. Ce sont tout d'abord des ports en eaux profondes, contrairement à ceux du Golfe arabo-persique. De plus, ils s'ouvrent sur l'Asie, espace économique en plein essor. L'engorgement du port de Doubaï pour les conteneurs est également un facteur à prendre en compte, tout comme le prix des terrains et des bâtiments (quatre fois moins élevé qu'à Doubaï). Enfin, et plus fondamentalement, ce sont les enjeux géostratégiques qui sous-tendent ce développement de la façade orientale. Les contraintes et risques liés au détroit d'Ormuz sont en effet levés : taxes de transit maritime, densité du trafic, tensions régionales permanentes. Par conséquent,

³² Entretien du 28 octobre 2007.

les échanges entre les deux littoraux s'intensifient. À cet effet, une nouvelle autoroute traverse le pays d'ouest en est. Elle relie Kalbâ, au sud de Foudjaïrah, à Doubaï/Chârdjah, puis plus loin à la zone industrialo-portuaire (Z.I.P.) de Jebel Ali. Long de 120 km, cet axe de transport est essentiellement emprunté par des camions porte-conteneurs. Parallèlement un pipe-line est en cours de construction.

En ce qui concerne les migrations, l'essor des activités économiques sur le littoral de la mer d'Oman soutient la demande en main-d'œuvre immigrée, venant essentiellement d'Asie du Sud. Le positionnement des kéralais sur le marché des emplois qualifiés – cadres administratifs, ingénieurs du bâtiment – favorise ainsi les regroupements familiaux des ressortissants de la troisième vague migratoire. Mais on constate également, l'émergence de flux migratoires « internes », c'est-à-dire de l'arrivée de familles kéralaises venues de la côte ouest. Dans ce cas, il ne s'agit pas de mobilité professionnelle à l'initiative du migrant mais de redéploiement d'entreprises ou de création de filiales dans les Z.I.P. de la côte orientale. L'accroissement de population n'a, pour l'instant, pas remis en question les stratégies d'ancrage par regroupement familial. Autrement dit, le développement économique n'est pas encore suivi d'une augmentation sensible du coût des logements et de la vie quotidienne. *« Jusqu'à maintenant, l'offre a été supérieure à la demande. Mais prochainement, il faut s'attendre à un début de crise du logement, même ici... »*³³ Néanmoins, certains de nos interlocuteurs nous ont fait part de leur prochain déménagement hors de Foudjaïrah car les loyers demandés pour 2008 vont être plus élevés. Kalbâ est ainsi le lieu d'installation privilégié. Est-ce l'émergence d'un 'effet domino' semblable à celui de la côte ouest ? Et, à plus ou moins long terme, la naissance d'une conurbation qui irait de Khôr Fakkân à Khôr Kalbâ avec des retours de familles d'immigrés dans leur pays d'origine ?

Conclusion

L'expression des stratégies migratoires par le regroupement familial met en évidence les dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans les différents espaces émiratis. La conurbation Doubaï-Chârdjah-Adjmân, à l'identité marchande dominante, voit progressivement disparaître les familles d'immigrés, repoussées sur des marges urbaines toujours plus éloignées. À partir de ce pôle, deux axes de diffusion du développement économique se dessinent : le premier vers le nord, en direction des Émirats de Oumm al Qaiwaïn et Ras al Khaïmah, et le second

³³ Chef d'entreprise du bâtiment cité ci-dessus.

vers la côte orientale du pays³⁴. Ces espaces deviennent alors les nouveaux points d'ancrage des expatriés kéralais les mieux qualifiés. Néanmoins, la rapidité du développement économique commence à engendrer des mobilités semblables à celles observées dans la conurbation.

La recomposition de ces stratégies d'installation des migrants indiens répond à une évolution des processus de métropolisation et de mondialisation. Dans la 'ville globale' qu'est devenue Doubaï, la ségrégation socio-spatiale des populations immigrées s'est accentuée et s'est diffusée vers les autres cités-États. Dans ce contexte, l'accroissement des regroupements familiaux marque le pas et les retours dans le pays d'origine deviennent plus fréquents, notamment parmi les cadres et les professions intermédiaires. Par conséquent, on tendrait à revenir à une situation qui prévalait dans les années 1970 et 1980 où les familles immigrées indiennes ne représentaient qu'un très faible pourcentage du total des migrants. Mais c'était alors les politiques d'immigration très restrictives qui constituaient la principale contrainte. C'est donc quelques années après l'instauration d'une législation plus souple que les regroupements familiaux se stabilisent par le truchement de la métropolisation.

La montée en puissance de l'Inde dans l'économie monde joue également en faveur d'une remise en question des stratégies d'ancrage dans les Émirats Arabes Unis. Au-delà d'une réduction des écarts de salaire dans certaines professions hautement qualifiées, l'émergence d'une société de consommation, avec l'accès à des biens et des services de même standard que dans le Golfe, tend à effacer les différences de mode de vie. Ainsi, en dépit d'une éventuelle libéralisation des règles régissant la mobilité professionnelle, les difficultés croissantes à se loger et l'augmentation du coût de la vie commencent à initier des réflexions sur le retour.

L'affirmation de Doubaï, et plus largement des cités-États de Chârdjah et Adjmân, comme métropoles de commerce international a cependant fait émerger de nouvelles formes d'ancrage plus durables au sein d'une minorité de Kéralais. Certains entrepreneurs ou hommes d'affaires, et plus encore leurs enfants qui sont nés, ont grandi aux Émirats Arabes Unis et arrivent aux commandes de l'entreprise, déclarent appartenir à part entière à cette société cosmopolite dans laquelle ils vivent. Ce sentiment d'appartenance est à mettre en relation avec l'identité marchande des cités-États de la côte ouest. Il s'exprime par le biais de l'entrepreneuriat et du business qui sont à la fois une valeur et un marqueur identitaires

³⁴ Un troisième espace – non analysé ici en raison d'un travail de terrain à approfondir – est constitué par l'oasis intérieure d'Al Aïn dans l'Émirat d'Abou Dabi. La prépondérance de la fonction publique dans les domaines et l'éducation et de la santé fait que la communauté kéralaise y est implantée de longue date et en nombre. Cela induit alors des stratégies d'ancrage et des dynamiques socio-spatiales spécifiques.

affichés et reconnus. Les politiques en faveur des initiatives entrepreneuriales mises en place au cours des années 1990, tout comme celles plus récentes autorisant l'accès à la propriété immobilière et foncière, ont grandement contribué à la construction de cette forme d'ancrage ; l'impossibilité juridique d'obtenir la citoyenneté étant alors perçue comme secondaire. On retrouve, par ailleurs, des sentiments semblables à Foudjaïrah au sein d'une minorité de migrants qui occupe une position socio-économique et professionnelle très favorable, particulièrement en raison d'une proximité avec la famille régnante.

Enfin, l'ancrage par le regroupement familial est considéré par certains comme une simple étape d'un projet migratoire menant à une installation dans les pays occidentaux. Cela concerne particulièrement des jeunes couples qui, forts de leur première expérience professionnelle aux Emirats Arabes Unis, envisagent de ré-émigrer. La valorisation croissante du capital humain indien hautement qualifié sur le marché international du travail offre, en effet, de nouvelles perspectives migratoires³⁵. Mais ce contexte favorable donne également l'occasion à une seconde génération d'Indiens d'émigrer en Occident. Eduquée aux Émirats Arabes Unis, diplômée des meilleures écoles anglo-saxonnes ou indiennes, celle-ci s'appuie sur la réussite migratoire de leurs parents installés depuis une vingtaine d'années. Dans ce sens, les Émirats constituent un espace migratoire de transit ou un tremplin migratoire trans-générationnel.

Regroupements familiaux sur les axes de développement économique des littoraux septentrional et oriental, émergences de retours en Inde, installations durables d'une seconde génération d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires, ré-émigrations ou émigrations trans-générationnelles vers les pays occidentaux, sont autant de déclinaisons migratoires résultant des stratégies d'ancrage dans les villes des Emirats Arabes Unis. La complexification et la multipolarisation de ces mobilités internationales indiennes sont ainsi un des reflets majeurs de l'insertion de ces cités-États dans la mondialisation.

³⁵ Voir Percot M., Nair S., " Comment s'ouvrir les frontières du monde : la migration des infirmières indiennes", *Purushartha*, (A paraître en 2009).

Références

- ALKOBAISI Saad et KHALAF Suleyman, 1999, "Migrant's strategies of coping and patterns of accomodation in the oil-rich Gulf societies : evidence from the UAE." *British Journal of Middle Eastern Studies*, n° 26 – 2, pages 271 – 291.
- BATTEGAY Alain, 2005, "Dubai : économie marchande et carrefour migratoire. Etude de mise en dispositif," in A.JABER et F. METRAL (Eds), *Mondes en mouvements. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle*, IFPO, pages 271-291.
- BEAUGÉ Gilbert, 1991, Les migrations au Moyen-Orient : tendances et perspectives, *Les migrations dans le monde arabe. ss dir de Beaugé G. et de Buttner F*, Ed. du CNRS, société arabes et musulmanes, N° 4, pages 9-28.
- DUMORTIER B. et LAVERGNE M., 2001, *Dubai et la mondialisation : du souk à la zone franche*, Editions du temps, pages 1-28.
- DUMORTIER Brigitte et LAVERGNE, Marc, 2002: « Dubai, ville du pétrole ou projet métropolitain post-pétrolier ? », *Annales de Géographie*, n°623, pages 41 à 59.
- HEARD-BEY Frauke, 1999, *Les Emirats Arabes Unis*, Karthala, 494 pages.
- LAVERGNE Marc, 2003 : « Golfe arabo-persique : un système migratoire de plus en plus tourné vers l'Asie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n° 3, pages 229 à 241.
- MARCHAL R., ADELKHAH F. et HANAFI S., 2001, *Dubai, cité global*, CNRS, Paris.
- PERCOT M., NAIR S., " Comment s'ouvrir les frontières du monde : la migration des infirmières indiennes", *Purushartha*, (A paraître en 2009).
- RYCX Jean-François, 2005, "Le "sponsorship" peut-il encore canaliser les flux migratoires dans les pays du Golfe ? Le cas des Emirats arabes unis", in A.JABER et F. METRAL (Eds), *Mondes en mouvements. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle*, IFPO, pages 245-270.
- VENIER Philippe, 2003, *Travail dans le Golfe persique et développement au Kérala. Les migrants internationaux, des acteurs au coeur des enjeux sociaux et territoriaux*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Poitiers, 497 pages.
- VENIER Philippe, 2005, "L'émigration des Kéralais dans le Golfe. L'impact des mouvements migratoires internationaux sur une société en développement" in A.JABER et F. METRAL (Eds), *Mondes en mouvements. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle*, IFPO, pages 293-319.
- VENIER Philippe, 2007, "From Kerala to the UAE : the development of entrepreneurial initiatives. Emerging trends in a mature labour migration system." article en ligne sur halshs <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00324540/fr/>.
- WIRTH Eugen, 1988, *Dubai, Ein modernes städtisches Handels und Dienstleistungszentrum am Arabisch-Persischen Golf*, Erlangen Ed. 128 pages.
- ZACHARIAH K.C., MATHEW E.T., IRUDAYA RAJAN S., 2003, *Dynamics of Migration in Kerala. Dimensions, Differentials and Consequences*, Orient Longman.

ZACHARIAH K.C., IRUDAYA RAJAN S., 2004, *Economic Consequences of Emigration in Kerala. Emigration and Unemployment*, Working Paper I : Economic Consequences of Gulf Migration in South Asia, case Studies of Kerala and Sri Lanka, Centre for Development Studies, Thiruvananthapuram, South Asian Network of Economic Institutes, New Delhi.

ZACHARIAH K.C., IRUDAYA RAJAN S., 2007, *Migration, Remittances and Employment. Short-term Trends and Long-term Implications*, Working paper n° 395, C.D.S., Thiruvananthapuram, Kerala, December 2007 (www.cds.edu).

Ressources en ligne

www.dnrd.gouv.uae

www.imarabe.org

www.leblogfinance.com

www.comparateur.over-blog.net